



SUSPENSION DES COURS LORS DE MAUVAISES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

Avec l'approche de l'hiver, il est bon de faire un rappel de la procédure utilisée pour prévenir les parents lors d'une suspension de cours en raison de mauvaises conditions atmosphériques.

Si la décision est prise pour une fermeture tôt le matin, elle sera communiquée par les stations radiophoniques CIEL-FM 103,7 et CIBM-FM 107,1 entre 6 h 45 et 7 h 15 ainsi que sur le site Internet au :

<http://infofermeture.cskamloup.qc.ca/>.

Si la décision se prenait en avant-midi, elle sera transmise par les stations radiophoniques mentionnées vers 10 h 15 et 10 h 30 et les élèves seront avisés par voie de communication interne de l'école.

Il vous est possible de vous abonner à Alerte Infofermeture en vous rendant sur le site Infofermeture.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous demandons d'éviter de communiquer par téléphone ce qui nuit à la procédure et aussi à l'efficacité de l'information.



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				1 jour 3 
4 jour 4	5 jour 5  CAISSE SCOLAIRE	6 jour 6  Reprise photo Joly et Roy en AM	7 jour 7 	8 CONGÉ POUR TOUS LES ÉLÈVES JOURNÉE PÉDAGOGIQUE SERVICE DE GARDE OUVERT
11 jour 8 	12 jour 9 5 ^e et 6 ^e année : Sortie culturelle au Centre culturel Berger en AM	13 jour 10	14 jour 1 Rencontres bulletins : 14 nov. en soirée et 15 nov. en AM sur rendez-vous	15 CONGÉ POUR TOUS LES ÉLÈVES JOURNÉE PÉDAGOGIQUE SERVICE DE GARDE OUVERT
18 jour 2	19 jour 3  CAISSE SCOLAIRE	20 jour 4 	21 jour 5 5 ^e et 6 ^e année : Activité Accro de la techno chez Premier Tech en PM	22 jour 6 Préscolaire : Dépistage visuel en AM
25 jour 7	26 jour 8	27 jour 9	28 jour 10	29 Jour 1 Visite des élèves de 6 ^e année aux élèves de maternelle en AM

Visitez régulièrement le site Internet de l'école, plusieurs documents y sont déposés au courant de l'année.

École Roy : <https://roy.cskamloup.gouv.qc.ca>

École Joly : <https://joly.cskamloup.gouv.qc.ca>

MOTIVATION DES ABSENCES

Il est important de vous rappeler qu'il est primordial de motiver l'absence de votre enfant auprès du personnel scolaire.

Vous pouvez aussi motiver l'absence de votre enfant sur Mozaïk Portail Parent en cliquant sur le lien suivant :

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Étant les premiers responsables de votre enfant lors des heures de fréquentation scolaire, il nous est crucial de savoir où est votre enfant. C'est simplement une question de sécurité autant pour vous que pour nous.



Voici la liste des parents qui feront partie du Conseil d'établissement 2024-2025 :

- ◆ Mme Dominique Brière
- ◆ Mme Annie Galipeau
- ◆ Mme Laura Martin
- ◆ M. Michel Pelletier
- ◆ Mme Cindy Simard
- ◆ M. Pascal Tremblay Gagnon

Un merci particulier à vous toutes et tous qui avez le goût de vous impliquer avec nous dans le cheminement scolaire de vos enfants.

La première rencontre du CÉ s'est tenue le 7 octobre dernier et les prochaines rencontres se tiendront :

- 2 décembre 2024
- 10 février 2025
- 7 avril 2025
- 5 mai 2025
- 17 juin 2025

Chantal Dubé, directrice



Combattre le froid : une armure confortable s'impose !

L'automne s'installe et l'arrivée des températures extérieures plus froides s'amorcent. Il est essentiel de fournir des vêtements adaptés contre le froid à votre enfant pour qu'il soit confortable pour aller jouer dehors. Comme un petit soldat, donnez-lui une armure pour combattre le froid. Sortez tuques, foulards et mitaines adaptés à la température de la saison pour éviter les engelures et les inconforts. Votre enfant sera davantage prêt à apprécier les jeux extérieurs. Sa santé en sera que doublement protégée !



Que faire, votre enfant est malade ??

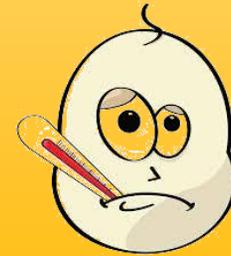
Il présente des symptômes tels que nausées, vomissements, diarrhées, fatigue, toux, écoulement nasal.

En effet, il peut s'agir de la Covid-19.

Même si votre enfant obtient un résultat négatif à l'autotest pour le dépistage de la Covid-19, il est possible qu'il soit touché par une autre maladie infectieuse et ainsi être contagieux.

Afin de limiter la transmission d'autres maladies infectieuses, nous sollicitons votre aide :

- -Il est indiqué de garder votre enfant à la maison s'il présente un ou plusieurs des symptômes suivants :
 - ⇒ Présence de fièvre ;
 - ⇒ Toux persistante ou aggravée ;
 - ⇒ Fatigue ou mauvais état de sa santé générale ;
 - ⇒ Nausées, vomissements ou diarrhées ;
 - ⇒ Éruptions cutanées.
- Aviser l'école que vous gardez votre enfant avec vous ;
- Favoriser le repos, tenter de contrôler la fièvre avec l'acétaminophène et encourager votre enfant à boire régulièrement des liquides (eau, soupe, etc.), des solutions de réhydratation orales pourraient être envisagées si présence de vomissements abondants ou diarrhées importantes ;
- L'évolution des symptômes vous inquiète, consulter info santé au 811 ou aller voir votre médecin de famille au besoin (pour confirmer une maladie infectieuse) ;
- Appliquer des mesures d'hygiène plus rigoureuses : laver les mains fréquemment de votre enfant ainsi que les objets qu'il a touchés (verres, ustensiles), utiliser des mouchoirs en papier et les jeter immédiatement dans la poubelle, tousser et éternuer dans le pli du coude, etc. ;
- Pour plus de conseils sur la marche à suivre en cas de maladies respiratoires infectieuses, consultez le lien suivant du gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/gestes-limiter-transmission-maladies-respiratoires-infectieuses>
- Le retour à l'école sera envisageable lorsque la fièvre sera disparue et que votre enfant soit capable de participer aux activités quotidiennes. De façon générale, **un délai de 24 h sans fièvre et sans usage de médication contre la fièvre** est recommandé pour un retour en classe.
- Si le cas se présente, lisez attentivement les lettres envoyées par l'école vous informant de la présence de maladies infectieuses.



Sarah Saint-Yves infirmière clinicienne en santé scolaire
CISSS Bas-St-Laurent
CLSC Rivière-du-Loup
418-867-2642 poste 67113